

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 AOÛT 2026

OBJET : Délibération pour valider le devis de goudronnage 2026

Le trois août deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19
Secrétaire de séance : MANUEL Agnès
Convocation en date du : 22 juillet 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, ALLEQ Sylvie, BARBAN Daniel, BARTHELEMY Géraldine, BLACHE Claudie, BENEVENT Nicolas, BLANC Serge, CATELAN Thierry, DOUX Cécile, FAURE Amandine, GALLAND Nicolas, GALVIN Céline, GRAS Julien, GRAS Maïwenn, MAGNAN Richard, MANUEL Agnès, PRAT Denis

EXCUSE : GIRAUD Sylvie (pouvoir à ACHIN Richard)

ABSENT : CATELAN Richard

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une subvention du Département d'un montant de 22 400€ pour le programme voirie 2026 a été attribuée. Ainsi, cela permet de réaliser les travaux de goudronnage nécessaires. Il présente à l'assemblée les devis des entreprises Routière du Midi et Colas.

La commission travaux réunie le 22 juillet 2026 a retenu l'offre de la Routière du Midi et pour trois secteurs :

- Villard Saint Pierre : 30 028.40 € HT
- Les Daux : 50 754€ HT
- Combardenq : 18 061.90€ HT

Soit un total de 98 844.30€ HT (118 613.16€ TTC)

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider l'offre de l'entreprise Routière du Midi pour réaliser les travaux de goudronnage 2026 à hauteur de 98 844.30€ HT soit 118 613.16€ TTC
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43
Mail : mairie@aubessagne.fr

